

Rapport n° 150218 019 v2	POISSON TERRASSEMENT Site de LES AGEUX	Sept 2019 Page 1
P.J N°8	Avis du propriétaire	

Pièce N° 8

Avis du propriétaire

La société POISSON TERRASSEMENT a transmis sa proposition d'usage futur le 10 novembre 2015.

Le délai de 45 jours étant échu, l'avis est réputé favorable.



SCI FC POISSON
71 Avenue du Général de Gaulle
60 700 FLEURINES

Les Ageux, le 10 novembre 2015

Objet : Déclaration d'une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à Enregistrement au titre de la rubrique 2515.

Monsieur,

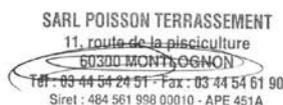
L'article R. 512464 du Code de l'environnement stipule que doit figurer dans un dossier d'Enregistrement concernant une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif de l'installation.

Nous sommes actuellement en cours de réalisation d'un dossier de demande d'Enregistrement pour le site localisé 204 rue Patrick SIMIAND, LES AGEUX . Ce dossier concerne le développement d'une activité de broyage, concassage et criblage de matériaux inertes.

Ainsi, il est proposé, qu'après que ce site ait été exploité, qu'il soit réemployé pour un usage industriel. Le site sera donc remis dans son état d'origine en cas de cessation d'activité.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous fournir votre avis dans les délais les plus courts. Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de notre parfaite considération.

M. Franck POISSON
Gérant



C.E.R.D.I.S. Environnement

1, rue Pasteur - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 - Fax 02.27.28.29.28

SARL au capital de 8 000 Euros SIRET : 414 945 311 00010 - RCS DIEPPE 414 945 311 - APE 7490B